

Lors de votre inscription pédagogique sur la plateforme en ligne IP WEB et après avoir fait le choix des enseignements, vous serez dirigé.e vers une nouvelle page afin de choisir votre emploi du temps.

**Pour les enseignements fondamentaux obligatoires**, vous devrez choisir un menu parmi plusieurs propositions. Chaque menu propose un emploi du temps type pour l'ensemble des enseignements fondamentaux (CM, TD, etc.). Vous pouvez visualiser ci-dessous les menus proposés pour votre formation et compléter votre choix sur la plateforme en ligne.

**Pour les autres enseignements**, qui ne se trouvent pas sur les menus, vous aurez la possibilité de choisir le groupe souhaité, en fonction du jour et du créneau indiqué.

**À noter** : si un des menus ci-dessous ne vous est pas proposé sur l'IP WEB, cela veut dire que les groupes de ce menu sont déjà pleins. Pour certaines formations, il est possible de ne voir qu'un seul menu proposé.

**Vous trouverez ci-dessous 12 menus correspondant à la formation suivante : LICENCE 2 DROIT**

## MENU - 186

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h	TD2-Droit administratif 2-LYON	CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON		CM2-Droit des obligations 2-LYON		
15h-16h						
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON			TD10-Droit des obligations 2-LYON	
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h						
19h-20h						

## MENU - 187

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h						
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h					CM2-Droit administratif 2-LYON	
14h-15h			CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit des obligations 2-LYON		
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON					
16h-17h					TD11-Droit administratif 2-LYON	
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h						
19h-20h			TD6-Droit des obligations 2-LYON			

## MENU - 188

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			CM1-Droit des obligations 2-LYON			
10h-11h						
11h-12h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
12h-13h	TD1-Droit administratif 2-LYON					
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON				
15h-16h						
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON				
17h-18h						
18h-19h		TD2-Droit des obligations 2-LYON	CM1-Droit de l'Union européenne 2-LYON			
19h-20h						

## MENU - 189

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h						
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h			CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON		CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON			CM2-Droit des obligations 2-LYON		
16h-17h					TD12-Droit administratif 2-LYON	
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h					TD11-Droit des obligations 2-LYON	
19h-20h						

## MENU - 190

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			CM1-Droit des obligations 2-LYON			
10h-11h						
11h-12h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		TD4-Droit administratif 2-LYON				
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON					
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	TD4-Droit des obligations 2-LYON			
17h-18h						
18h-19h			CM1-Droit de l'Union européenne 2-LYON			
19h-20h						

## MENU - 191

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h					TD8-Droit administratif 2-LYON	
09h-10h						
10h-11h						
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON		CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h				CM2-Droit des obligations 2-LYON		
16h-17h						
17h-18h						
18h-19h			CM1-Droit de l'Union européenne 2-LYON	TD7-Droit des obligations 2-LYON		
19h-20h						

## MENU - 192

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			CM1-Droit des obligations 2-LYON			
10h-11h						
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h					CM2-Droit administratif 2-LYON	
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON		TD7-Droit administratif 2-LYON		
15h-16h						
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON				
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h			TD5-Droit des obligations 2-LYON			
19h-20h						

## MENU - 193

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			TD5-Droit administratif 2-LYON			
10h-11h						
11h-12h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h			CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit des obligations 2-LYON		
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON					
16h-17h						
17h-18h						
18h-19h			CM1-Droit de l'Union européenne 2-LYON	TD8-Droit des obligations 2-LYON		
19h-20h						

## MENU - 194

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h					TD10-Droit administratif 2-LYON	
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON		CM2-Droit des obligations 2-LYON	CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h						
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON			TD9-Droit des obligations 2-LYON	
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h						
19h-20h						

## MENU - 195

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			CM1-Droit des obligations 2-LYON			
10h-11h						
11h-12h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	TD6-Droit administratif 2-LYON			
15h-16h						
16h-17h		CM1-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	TD3-Droit des obligations 2-LYON			
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h						
19h-20h						

## MENU - 196

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h		TD3-Droit administratif 2-LYON	CM1-Droit des obligations 2-LYON			
09h-10h						
10h-11h				CM1-Droit administratif 2-LYON		
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h			CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON			
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON					
16h-17h						
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h		TD1-Droit des obligations 2-LYON				
19h-20h						

## MENU - 214

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h					TD10-Droit administratif 2-LYON	
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h					CM2-Droit administratif 2-LYON	
14h-15h			CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit des obligations 2-LYON		
15h-16h	CM1-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON					
16h-17h						
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h			TD6-Droit des obligations 2-LYON			
19h-20h						